# Bulletin Communal

RENDEUX



Bulletin d'informations communales

## Vos élus





BOURGMESTRE:

LERUSSE Cédric rue des Martyrs, 30 - 6987 MACOURT 084/47.77.23 - 0476/91.17.70 cedric.lerusse@rendeux.be



1er ECHEVIN

TRICOT Benoît Rue du Monument, 22 - 6987 WARISY 0478/588.105 benoit.tricot@rendeux.be



2ème ECHEVINE

CARLIER Audrey Rue de La Roche, 57 - 6987 RONZON 0479/374.459 audrey.carlier@rendeux.be



3ème ECHEVIN

COLLIN Louis-Philippe rue de la forêt n°28 - 6987 MARCOURAY 0479/02.15.64 louis-philippe.collin@rendeux.be



PRESIDENTE DU CPAS

**DETHIER Lucienne** Lavaux, 17 - 6987 CHEOUX 084/47.73.23 - 0472/75.46.20 lucienne.dethier@rendeux.be



PRESIDENT DU CONSEIL

ONSMONDE Frédéric Route de Marche 45 - 6987 RENDEUX 084/36.83.09 - 0473/84.79.96 frederic.onsmonde@rendeux.be



CONSEILLERE

SPEYBROUCK Elise Place du marché 5 - 6987 HODISTER 084/44.47.23 - 0474/20.03.37 elise.speybrouck@rendeux.be



CONSEILLER

CORNET Albert rue de l'Eglise 55 - 6987 BEFFE 0478/52.63.33 albert.cornet@rendeux.be



CONSEILLER

DEPIERREUX Sébastien Rue des hêtres, 24A - 6987 NOHAIPRE 0475/457.270 sebastien.depierreux@rendeux.be



CONSEILLERE

**RASKIN Carole** rue de Hotton 69 - 6987 RENDEUX 0496/94.13.00 carole.raskin@rendeux.be



CONSEILLER

RASKIN Marc Route de Soy 17 A - 6987 TRINAL 0470/69.38.64 marc.raskin@rendeux.be



CONSEILLER

SONET Dominique rue de Dochamps 3 - 6987 DEVANTAVE 0473/68.71.98 dominique.sonet@rendeux.be

## Sommaire





### Vous avez l'âme d'un photographe?

Vous aimez la photographie, la nature, le patrimoine, les animaux, les festivités, votre commune,...? Transmettez-nous vos photos en bonne qualité afin que votre travail soit mis à l'honneur lors de nos différentes communications!

Une clé USB, un CD, un envoi Wetransfer ou un email à l'adresse

**louise.grevisse@rendeux.be** sont les bienvenus tout au long de l'année.

**Rédaction - Documentation - Diffusion**ADMINISTRATION COMMUNALE
Diffusion gratuite - Reproduction interdite

#### Copyright photos:

Joseph Nihon, Nathalie Gillet, Fred Arnould, Studio Eventail, Pierre Eric Leclercq, Christian Antoine, Les balades de Zuleika, Muriel Ringlet, Louis-Philippe Collin

• Vos élus	2
<ul><li>Edito - Actualités communales</li><li>Devoir de mémoire</li><li>Environnement</li></ul>	4 8 11
• Travaux - Énergie	14
<ul><li>Enseignement</li><li>Etat civil</li></ul>	18 21
• Finances	22
<ul><li>CPAS</li><li>Social</li></ul>	34 35
Vie locale et associative	36
• Divers	44
• Infos utiles	45
<ul><li>Santé</li><li>Service de garde</li></ul>	45 46
<ul> <li>Conseil Consultatif Communal des Aînés</li> </ul>	47
<ul> <li>Agenda des manifestations</li> </ul>	51

Cédric LERUSSE Bourgmestre

### Edito <u>Actualités communa</u>les

#### Éditorial

C'est un **bulletin communal revisité** qui vous est proposé. Nous espérons que la nouvelle formule vous plaira. L'objectif de ce bulletin est de vous tenir informés de l'actualité communale, des projets en cours, des travaux réalisés, ... C'est un lien entre la Commune et ses citoyens.

Chaque week-end, il se passe quelque chose dans notre commune! Cette vie associative riche est le résultat de l'implication de nombreux bénévoles. C'est donc important de les encourager et de promouvoir à travers cet outil de communication, les événements qu'ils organisent.

Vous pouvez également retrouver des informations sur le **site communal** (www.rendeux. be), sur la **page Facebook** (Commune de Rendeux – l'Officielle) ou vous inscrire pour recevoir le **courriel info** (louise.grevisse@rendeux.be).

Nous aimerions avoir un retour de votre part sur ces différents moyens de communication. Votre avis nous intéresse, n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques ou de vos suggestions.

Bonne lecture!

### En matière d'environnement et de développement durable

L'actualité démontre les effets du changement climatique et nous rappelle la nécessité de protéger notre environnement et de nous investir dans le développement durable. Plusieurs projets sont en cours dans notre commune (cantine durable, agenda 21 local, Plan d'action pour l'énergie durable, ...). Pour les mener à bien, le service urbanisme-environnement a été renforcé par l'engagement de **deux nouveaux agents**.



Le week-end des 28 et 29 mars, **des actions de nettoyage des berges de l'Ourthe et des villages** sont mises sur pied (voir page 11 du bulletin). J'espère que nous serons nombreux à y participer pour rendre notre commune encore plus propre. Pour plus d'information, contactez Laurie Scius au 084/37.01.71 (laurie.scius@rendeux.be).

#### En matière de sécurité

Depuis plusieurs mois, nous subissons des vols dans toute la région. La police a appréhendé des malfrats et d'autres suspects font actuellement l'objet d'enquêtes. La zone de police réfléchit également à l'opportunité de mettre en place des **Plan Locaux de Prévention (PLP)**. Il s'agit de faire appel aux habitants qui acceptent d'assurer une certaine vigilance dans nos quartiers. Attention, il n'est en aucun cas question de mettre en place des «milices privées»! Si vous êtes intéressés par ce projet, contactez-moi (cedric.lerusse@rendeux.be). En fonction de votre intérêt, nous poursuivrons plus avant dans ce projet, en collaboration avec la zone de police.



Plusieurs **journées de tempête** se sont succédé en provoquant des dégâts aux toitures, des chutes d'arbres et autres désagréments. Notre patrimoine forestier n'a pas été épargné : plusieurs parcelles ont subi de gros dégâts. Les fortes pluies ont également provoqué un **début de crue**, notamment rue de l'Ourthe à Rendeux-Bas. Ces événements nous rappellent notre impuissance contre la force de la nature et la nécessité d'être prudents lors des intempéries. Je tiens à remercier les services d'intervention qui ont été fortement sollicités.



Plusieurs arbres dont les troncs avaient été rongés par les castors ont chuté au cours des dernières semaines. J'invite

les propriétaires des parcelles situées à proximité d'un cours d'eau à être attentifs et à protéger la base des arbres. Lorsque l'écorce est attaquée sur toute la circonférence, l'arbre est en général condamné. Il doit être coupé pour éviter un accident.

L'arrivée de l'épidémie de Coronavirus en Europe soulève des questions et des inquiétudes. Aussi, le SPF Santé publique a mis en place des moyens de communication afin de répondre à vos questions:

www.info-coronavirus.be Téléphone: 0800/14.689

# COMMENT SE PROTÉGER CONTRE LES VIRUS COMME LE CORONAVIRUS COVID-19 OU LA GRIPPE SAISONNIÈRE?

LAVEZ-VOUS RÉGULIÈREMENT LES MAINS.



UTILISEZ TOUJOURS DES MOUCHOIRS EN PAPIER. UN MOUCHOIR NE S'UTILISE QU'UNE FOIS. JETEZ-LE ENSUITE DANS UNE POUBELLE FERMÉE.



SI VOUS N'AVEZ PAS DE MOUCHOIR À PORTÉE DE MAIN, ÉTERNUEZ OU TOUSSEZ DANS LE PLI DU COUDE.



RESTEZ À LA MAISON SI VOUS ÊTES MALADE.



service public fédéral
SANTE PUBLIQUE,
SECURITE DE LA CHAINE ALIMENTAIRE
ET ÉNVIRONNEMENT



ER. TOM AUWERS, PLACE VICTOR HORTA 40/10, 1060 BRUXELLES

TOUTES LES INFORMATIONS SUR www.info-coronavirus.be

#### Etat d'avancement des dossiers



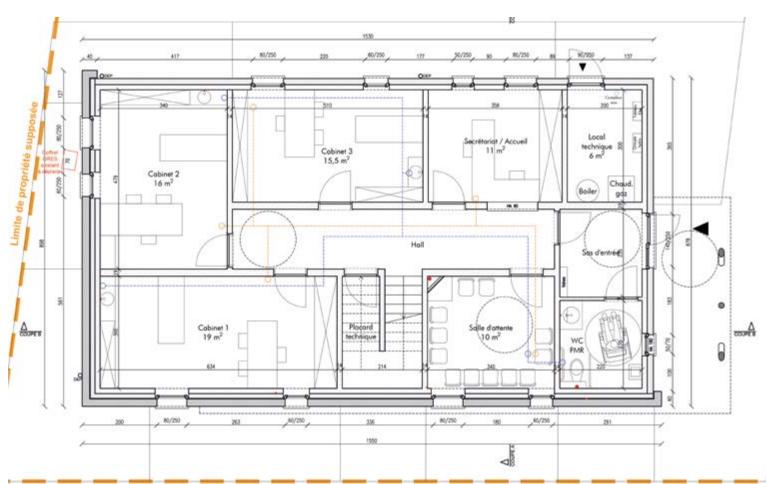
La Direction de l'urbanisme nous a accordé en date du 17 février 2020 le permis pour la création d'une voie lente entre l'école communale et le parking de l'Espace Schérès à Rendeux-Haut, ainsi que pour l'aménagement d'un parking plus sécurisé à l'école. Les auteurs de projet doivent à présent finaliser le cahier des charges en vue de débuter les travaux. L'estimation du projet est de l'ordre de 400.000 € et la subvention que nous avons reçue est de 250.000 €.

En date du 21 février 2020, le permis pour la construction d'une aire multisports couverte devant l'école communale avec un parcours de fitness extérieur, nous a également été accordé, ainsi que celui qui concerne la création de l'aire de pumptrack. Ces dossiers avaient été introduits en juillet. Les cahiers des charges doivent à présent être finalisés pour introduire la demande de subside auprès d'InfraSports.





Le dossier de demande de permis pour la **construction d'un cabinet rural médical** a été introduit auprès de la Direction de l'Urbanisme début février.





#### Le travail des Commissions

Deux nouvelles commissions ont été mises en place : **la Commission santé et la Commission patrimoine**. Si vous êtes intéressés de renforcer les équipes, n'hésitez pas à contacter Louise Grevisse (084/37.01.91) pour la santé et François Collignon (084/37.01.71) pour le patrimoine.

#### Quelques infos en matière d'urbanisme

Avant d'entamer des travaux de construction, il est nécessaire de se renseigner auprès des services communaux pour vérifier si un permis est requis. Certains actes nécessitent un permis alors qu'ils ne concernent pas une construction (aménager un nouveau logement dans un bâtiment existant, modifier le relief du sol de manière sensible, couper un arbre isolé, placer des panneaux photovoltaïques au sol, ...).

Par contre la législation prévoit que certains actes et travaux sont dispensés de permis sous certaines conditions (abris jardin, remises, volumes annexes, ...). Il est nécessaire de se renseigner au préalable auprès du service urbanisme (084/37.01.70 – 084/37.01.71).

En réalisant des travaux sans avoir obtenu le permis requis, on s'expose à des sanctions. Actuellement, plusieurs infractions ont été constatées dans notre commune. L'agent verbalisateur de la Région wallonne instruit les dossiers concernés. Si dans certains cas une régularisation est envisageable, ce n'est pas toujours possible et de lourdes sanctions financières peuvent être appliquées.



Monsieur le bourgmestre se tiendra à votre disposition les samedis 28/03, 25/04 et 30/05 de 9h00 à 12h00 au bureau de l'urbanisme de l'administration communale.

Sans rendez-vous.



Je reste à votre disposition pour tout complément d'information.

Vous pouvez me joindre l'après-midi au 0476/91.17.70.

Cédric LERUSSE

## Devoir de mémoire



#### COMMUNE DE RENDEUX: 75<sup>ème</sup> - 1945-2020



(W. Churchill)



Voici quelques photos de nos villages les plus touchés et détruits lors de la Bataille d'Ardenne du 16 décembre 1944 au 28 janvier 1945. Elles traduisent bien la violence des combats et les conséquences sur la population et l'habitat.

«...Albert Hemmer est né à Hotton le 20 décembre 1899 et y est décédé le 28 novembre 1981... Dès le lendemain du conflit, il prit la plume pour témoigner de ce qu'il avait vu. Photographe professionnel, cinéaste amateur de talent, mais aussi érudit et passionné d'histoire locale, M.Hemmer s'était très tôt attaché à fixer sur pellicule la vie de sa localité (et des environs) dont il devint peu à peu le reporter-historiographe quasi officiel... »

(Jean-Marie Doucet) (1)





BEFFE - Le long du cimetière vers Trinal (photo US Army). En venant de Trinal, à gauche chez Hankard (photo A. Hemmer). Réoccupé le 21/12/1944 et libéré le 4 janvier1945. (2)



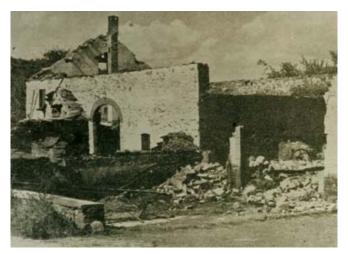


DEVANTAVE : Rue St-Donat et le 6 janvier 1945 (US Army). 1/12/44 - 6/1/45.





MAGOSTER: Ferme Louis et ferme Villers (A.Hemmer). 21/12/44 - 5/1/45.





 $\mathsf{MARCOURT}: \mathsf{Maison} \ \mathsf{Modeste} \ \mathsf{Soreil} \ \mathsf{et} \ \mathsf{maison} \ \mathsf{Mawet-Ancelot}^{\scriptscriptstyle{(3)}} \ \mathsf{\textbf{qui}} \ \mathsf{\textbf{n'existe}} \ \mathsf{\textbf{plus.}} \ (\mathsf{SNI})^{\scriptscriptstyle{(4)}}.$ 21/12/44 - 9/1/45.





MARCOURAY: Carrefour vers chez R.Collin (A.Hemmer). Maison Adam, rue des Buissons 1, partiellement reconstruite (SNI)<sup>(4)</sup>. 21/12/44 – 9/1/45.

<sup>(1)</sup> A.HEMMER, L'offensive von Rundstedt dans la vallée de l'Ourthe, Les combats décisifs de Hotton, p 5, 1994.
(2) H.CASTOR, L'offensive allemande du 25 décembre 1944 au 2 janvier 1945, Tome 2, p 247-250, Ed.De Krijger, 2003.
(3) En 1944-1945.
(4) SNI: Source Non Identifiée.





RENDEUX-BAS et HAUT : Moulin de Hamoul (A. Hemmer) - Maison Lepouce (SNI)<sup>(4)</sup>. 22/12/44 - 8/1/45.





TRINAL : Vers Mélines (au fond la voiture d'A.Hemmer). Chez Quirin (A.Hemmer). 21/12/44 - 3/1/45.





N'oublions pas les 5 démineurs qui sont morts en service commandé «...pour que revive notre terre ... » Monument à gauche de l'entrée au château de Rendeux. (SNI) (4).

Nous n'avons pas trouvé de documents concernant l'habitat détruit à Chéoux, Gênes, Hamoul, Hodister, Jupille, Laidprangeleux, Vecpré, Waharday.

Si vous avez des informations, des précisions... concernant ces localités et/ou les photos des villages présentés, nous vous serions très

reconnaissants de bien vouloir nous en informer. Merci.

Merci à la Commune de Rendeux pour son aide technique.

J. Martin RSI Marcourt-Beffe maurice.petit@live.be info@marcourt-beffe.be jacques\_martin@hotmail.com

#### Wallonie Plus Propre

Chaussez vos bottes, enfilez gants et vareuse, le printemps est là! Et avec lui, embellissons notre commune.

Concrètement, comment ça se passe?

- Rendez-vous sur le www.walloniepluspropre.be/grandnettoyage-de-printemps
- Décidez de rejoindre une équipe existante, selon la zone qui vous intéresse
  - > Rentrez en contact avec le reste de l'équipe pour le ramassage.
- Ou décidez de créer une équipe et ainsi être «chef d'équipe», un rôle très simple!
  - > Vous serez contacté par la commune afin de convenir ensemble où les sacs seront ramassés et vous recevrez le colis contenant les kits de ramassage de votre équipe.

À vous d'organiser le ramassage de la zone que vous aurez choisie selon vos préférences.

Le ramassage doit se faire du 26 au 29 mars. Le nettoyage des berges sera, quant à lui, assuré par les associations locales le samedi 28 mars de 9 à 12h.

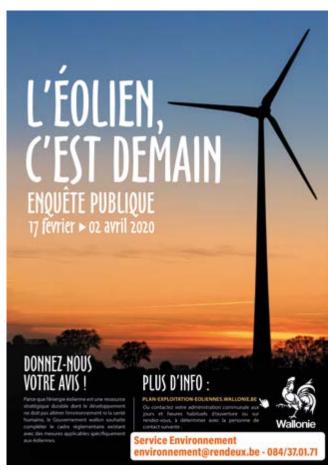


Infos:

Administration Communale, Service Environnement

084/37.01.71

laurie.scius@rendeux.be environnement@rendeux.be





### Environnement



#### Les dangers des pesticides au jardin et dans la maison

Dans le cadre des réflexions menées au travers du PCDR, un groupe de citoyens s'est constitué en vue de réfléchir aux problèmes liés à l'environnement et plus particulièrement en ce qui concerne l'utilisation des pesticides.

### Commune en transition : vers le zéro pesticide

Vu l'urgence de la préservation de notre environnement, nous avons réuni un groupe de travail autour de la problématique de l'usage intempestif de pesticides en Belgique (pays qui détient la cinquième place parmi les champions européens de l'utilisation de pesticides). Nous pensons qu'à partir de petites initiatives locales, il est possible de déclencher un comportement individuel allant dans le sens d'un abandon de l'usage de ces pesticides/biocides si dommageables pour notre environnement et notre santé. Pour toute information, contactez zero.pesticide@gmail.com

#### **PESTICIDE** - Définition

Un produit d'origine naturelle ou élaboré chimiquement utilisé pour lutter contre les maladies et les ravageurs des végétaux ou encore pour éliminer les végétaux ou les organismes indésirables Le terme «pesticides» englobe à la fois les «produits phytopharmaceutiques» et les «biocides».

### **Produits Phyto Pharmaceutiques** (PPP) destinés à:

 Protéger les végétaux contre les organismes nuisibles (fongicides, insecticides, produits cicatrisants,...)

- Exercer une action sur les processus vitaux des végétaux (inhibiteurs de croissance, produits favorisant le bouturage/mise à fruits)
- Assurer la conservation des produits végétaux
- Détruire les végétaux indésirables (herbicides, anti-mousses, défanants...)
- Freiner ou prévenir une croissance indésirable des végétaux

#### **Biocides:**

Regroupent des produits à usage domestique et industriel tels que:

- Les insecticides (anti-moustiques,..),
- Les produits pour lutter contre les rongeurs
- Les produits de protection du bois et anti-moisissures
- Les désinfectants (produits à base d'eau de javel notamment).

Les biocides sont des pesticides utilisés en dehors de l'agriculture. Tant les particuliers que les professionnels les utilisent.

Les PPP (Produits Phyto Pharmaceutiques) sont utilisés par les professionnels du secteur agricole, des espaces verts et également par les particuliers (jardinage, entretien des allées...).

On peut également classer ces PPP :

- les insecticides: contre les insectes,
- les fongicides: contre les champignons
- les herbicides contre les herbes dites «mauvaises»; les acaricides contre les acariens, les corvicides et corvifuges contre les oiseaux, les rodonticides contre les rongeurs, les taupicides contre les taupes, les molluscicides contre les limaces, etc.



On parle beaucoup des agriculteurs lorsqu'on aborde le sujet des pesticides mais chaque citoyen est également responsable: les pesticides utilisés au jardin, dans le potager ou pour entretenir des allées, les produits désinfectants et les insecticides utilisés dans nos maisons, génèrent de réels dangers.

#### Pourquoi en finir avec les pesticides?

#### 1. Pour la santé humaine :

Les pesticides sont reconnus pour avoir des effets cancérigènes, pathogènes et toxiques chez les êtres humains. Ainsi, certaines molécules bouleversent notre système hormonal et limitent la fécondité. En 10 ans, 5 maladies liées aux pesticides ont été reconnues comme «maladie professionnelle» chez les agriculteurs en France. La dernière en date est la maladie de Parkinson

#### 2. Pour l'environnement:

Les pesticides entrainent la pollution de l'air, de l'eau et des sols. Ils sont en partie responsables de la mort des sols agricoles, notamment en détruisant leur microflore et leur faune.

Ils ne se dégradent pas facilement et restent présents pendant des années: l'atrazine, interdite depuis plus de 10 ans, contamine toujours les nappes phréatiques de façon alarmante; on retrouve des résidus de pesticides jusque sur le Mont-Blanc et sur les pôles.

#### 3. Pour conserver la liberté de planter :

Les produits chimiques, qu'ils soient pesticides ou engrais, par leur facilité d'utilisation, leur efficacité et leur complexité de fabrication nous rendent très dépendants. Nous n'avons dès lors plus la liberté de nous préoccuper de sélections, de semences, et nous finissons par perdre toute autonomie. Ainsi, l'agriculture industrielle associe semences, engrais et pesticides chimiques sans laisser de chance à l'agriculture paysanne autonome ou plus traditionnelle.

#### 4. Pour cesser de transformer le vivant :

Les pesticides sont en train de générer des pathogènes très résistants dans l'environnement. On connait le même résultat avec les antibiotiques utilisés dans la médecine : les bactéries deviennent de plus en plus résistantes et plus aucun remède ne reste efficace. Et ce constat s'étend à tout l'éco-système.

Les nouvelles molécules (néonico-tinoïdes en particulier) sont «5.000 à 10.000 fois plus toxiques», pour les abeilles que le bon vieux DDT (dichloro-diphényle-trichloro-éthane) et sont responsables de leur disparition alarmante.

Plus de 120 pesticides ont aujourd'hui été identifiés comme perturbateurs endocriniens, agissant comme des hormones femelles. Dans les milieux aquatiques contaminés, les têtards changent de sexe, les poissons se féminisent.



#### LES DANGERS DES PESTICIDES EN IMAGES

Mardi 21 avril à 20h - Moulin de Bardonwez

19h45: Accueil

20h00: Projection du Documentaire

20h45: Débat et partage

Benoît TRICOT Échevin

# Travaux Énergie

La période particulièrement humide que nous avons traversée ces dernières semaines a été favorable à la mise en activité de notre nouvelle hydro cureuse, machine qui permet d'aspirer le contenu des avaloirs le long des routes et de les nettoyer au moyen d'un jet haute pression.



Voici en quelques photos, les différentes phases du nettoyage d'un avaloir.



Brossage du filet d'eau



Dégagement de la grille de l'avaloir



Ouverture de l'avaloir



Le dépôt accumulé dans l'avaloir



Aspiration et nettoyage







Finition au jet d'eau haute pression



Avaloir vidé et nettoyé



Avaloir à nouveau pleinement fonctionnel

Ces trois derniers mois ont été également l'occasion de réaliser divers types de travaux. En voici quelques exemples.





Nouvel empierrement d'un chemin forestier à Marcouray



Dégagement de l'ancien réservoir d'eau de Marcouray







Dégagement de l'ancien réservoir d'eau de Marcouray



Acquisition de nouveau mobilier à l'école communale



Plantation ornementale à la chapelle de Trinal



Préparation d'une plantation ornementale à la fontaine de Chéoux





Pose d'une signalisation routière au Bois d'Arlogne



Pose d'une glissière de sécurité sur la route Rendeux-Haut / Hodister (demande formulée au SPW)







Restauration et réinstallation d'une croix d'occis à Jupille (restaurée en 2004 par Ph. Monseur)



Suite des travaux de rénovation de la chapelle de Waharday en salle de village









### Les bons gestes pour consommer moins d'énergie

Savez-vous qu'une bonne gestion de vos mails est synonyme de réduction de consommation d'énergie? En effet, l'utilisation des mails est consommatrice d'énergie. Tant leur nombre que leur sauvegarde consomme de l'énergie.

#### 12 milliards, c'est le nombre de courriels échangés par heure dans le monde.

Ils sont transmis, stockés et dupliqués en vue de leur sauvegarde, dans des centres de stockage qui fonctionnent 24h sur 24 et sont interconnectés par des centaines de milliers de kilomètres de câbles. Pour fonctionner correctement, ces câbles doivent être refroidis. C'est ainsi que l'on a calculé qu'ils consomment 30 milliards de watts chaque année, soit 4 % de la consommation énergétique mondiale. On estime que ce taux sera multiplié par trois d'ici la fin de l'année!

Le bon geste ? Limitons nos mails au strict nécessaire et lorsque nous répondons à un message groupé, écrivons uniquement aux seuls destinataires concernés, car moins de mails réduit la consommation d'énergie.

Par ailleurs, plus un courriel est conservé longtemps, plus son impact environnemental est important. On a ainsi calculé qu'un courriel sauvegardé pendant un an dans la boîte mail génère 10 g de CO2 supplémentaire par rapport à un mail effacé le jour même.

Pour la même raison, la sauvegarde sur un «cloud» ou autres supports en ligne, invisibles pour nous, nécessite de gigantesques infrastructures de stockage énergivores. Si l'on estime que près de 3 milliards d'êtres humains sont des utilisateurs quotidiens d'échanges électroniques, l'impact énergétique est énorme. Il est ainsi estimé en France, que le réseau numérique consomme 12% de la production électrique nationale, équivalent à la production de huit réacteurs nucléaires.

Le bon geste? Nettoyons très régulièrement nos messageries et effaçons nos mails au fur et à mesure.

Benoît TRICOT

Audrey CARLIER Échevine



La commune de Rendeux, l'école communale et le CPAS ont signé en mai 2019 un engagement 'Green Deal, cantines durables'

#### Qu'est-ce que c'est exactement?

L'initiative 'Green Deal, cantines durables' a pour objectif de coordonner, faire du lien et faciliter les initiatives locales et régionales en matière d'alimentation, avec comme priorité la restauration collective. Ce Green Deal propose 6 axes de travail : des produits locaux et de saison, respectueux de l'environnement et des animaux, équitables, des repas sains équilibrés et savoureux, la réduction du gaspillage alimentaire et des déchets et l'inclusion sociale.

#### Concrètement sur le terrain:

 Mise place d'ateliers sur en l'alimentation : goûter les légumes crus et cuits, les fruits, ...





- Suivront des visites chez un producteur local:
- Installation de 2 fontaines à eau. distribution à chaque élève d'une gourde personnalisée.





• Sensibilisation par les élèves de 5<sup>e</sup> primaire pour réduire ses déchets :

#### Chers Parents.

Cette année, tous les élèves de l'école ont le projet de réduire sensiblement le volume des déchets coûteux pour notre économie, pour nos ressources naturelles et pour notre planète. Différentes activités sont menées dans chaque classe pour aborder les questions liées aux déchets tout en poursuivant nos efforts pour adopter une alimentation saine.

Après avoir bien réfléchi, nous avons opté pour l'utilisation de gourdes dans notre école. Dès cette semaine, une gourde nominative en inox sera distribuée à chaque élève de maternelle et de primaire. Ce sera l'occasion d'utiliser nos deux fontaines à eau installées dans notre établissement. Nous vous demandons de prendre part à notre projet en veillant à ce que votre enfant utilise quotidiennement cette gourde et ne vienne plus à l'école avec d'autres contenants. Celle-ci ne peut contenir que de l'eau plate sans sirop ni arôme et ne peut pas aller au lave-vaisselle. Elle permettra de répondre à notre objectif: boisson = zéro déchet.

Nous vous donnons déjà rendez-vous le 24 avril prochain pour vous présenter tous nos travaux réalisés dans les différentes classes.

Nous vous remercions, Chers Parents, pour votre collaboration

Les élèves de cinquième primaire

• En septembre 2020, des repas chauds et équilibrés seront proposés aux élèves.

Plus d'informations prochainement.



#### **Mamily**

Toutes les 2 semaines, Mamily vient nous raconter de belles histoires dans notre classe.



## Enseignement

### Saint-Nicolas





Fondamentale Communale de Rend







Merci Saint Nicolas de nous avoir offert ce si chouette spectacle.





## Etat Civil

#### Graines d'artistes

Pendant 3 semaines. les élèves de 2e et 3e maternelles de notre communale école ont navigué dans l'univers de Natasha Wescoat. artiste peintre américaine.



Ses œuvres naïves et colorées ont inspiré nos petits bouts qui, en plus de peindre à la façon de l'artiste américaine, ont découvert les spirales,



les tons chauds ou froids, les mélanges de couleurs et de nombreuses techniques de peinture et de confection de «bijoux».

Ces 3 semaines d'initiation artistique ont alimenté une joyeuse exposition appréciée par les parents, les amis, les élèves des classes primaires, et les visiteurs de passage dans notre école.

> Classes de Mesdames Nathalie, Claudine et Clara.













ENT	RÉES	SOR	TIES
Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
20	26	19	28
ÉTRAN	NGERS	ÉTRA	NGERS
76	12	78	17
TO	ΓAL	TO	ΓAL
96	38	97	45



27/11/2019 **GILLOT Augustin** 

Fils de Jérémy et BOCLINVILLE Charlotte Hodister

11/12/2019 RENARD Emy

Fille de Laurent et CLAVIER Elodie Warisy

**MURIC Nouria** 31/12/2019

> Fille de Denis et DARDENNE Marie-Emerence Gênes

06/01/2020 SCIUS Lucien

Fils de Joachim et VANDERWAEREN Emilie Chéoux



WIDART Marie-Claire Chéoux 12/03/1940 - 13/02/2020

LAMBERMONT Christian Chéoux 05/09/1950 - 16/02/2020

Louis-Philippe COLLIN Échevin

### Finances

#### Examen du budget 2020:

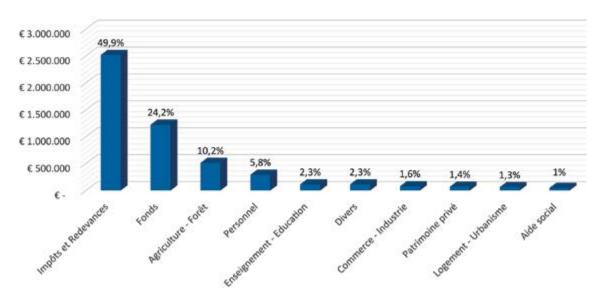
#### 1. Budget ordinaire:

	Exercice propre	Exercice Global (exercice propre + exercices antérieurs) :
Recettes	5.050.405,16 €	6.685.224,81 €
Dépenses	5.023.023,10 €	5.423.823,03 €
Résultats	27.382,06 € (Boni)	1.261.401,78 € (Boni)

Dans ce chapitre, je vais vous détailler certains postes du budget ordinaire. Cela permettra de mettre en évidence les recettes et les dépenses communales les plus importantes mais également d'identifier les variations par rapport à l'année précédente.

#### 1.1. Recettes ordinaires :

Par rapport au budget 2019 (4.898.530,02€) tel qu'il ressort de la dernière modification budgétaire, les recettes ordinaires 2020 ont **augmenté de 151.875,14 €.** 

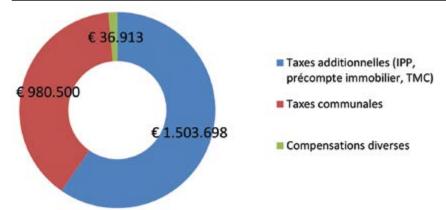


Les trois recettes les plus importantes sont :

- Les impôts et redevances
- Les fonds en provenance des autorités supérieures
- Les forêts et l'agriculture

#### Impôts et redevances :

Budget 2019	Budget 2020	Différence
2.424.816,64 €	2.521.111 €	96.294,36 € (+3,97%)



Les taxes additionnelles aux impôts des autorités supérieures (état, régions ou provinces) représentent 60% des recettes liées aux impôts. Le conseil communal est compétent pour fixer le montant de ces additionnels avec un plafond conseillé par la circulaire budgétaire applicable aux communes de la Région Wallonne.

#### *Situation sur notre commune :*

- Additionnels au précompte immobilier : 2.570 centimes contre un taux maximal recommandé de 2.600 centimes
- Additionnels à l'impôt des personnes physiques : 7,7% contre un taux maximum recommandé de 8.8%

Les taxes communales sont prélevées directement par la commune (taxes sur les permis d'urbanisme, taxes sur l'enlèvement des immondices, taxes sur les secondes résidences, taxes de séjour, ...).

L'augmentation globale de 3,97% par rapport au budget 2019 concerne principalement les taxes communales appliquées sur les secondes résidences. Celle-ci est passée d'un forfait de 500 €/an/ seconde résidence à un forfait de 600€/an/seconde résidence. Ce changement a été voté à l'unanimité lors du conseil communal d'octobre 2019 afin de se rapprocher des taux pratiqués par les communes limitrophes.

Les taxes communales appliquées sur les séjours ont également été modifiées pour l'année 2020. Elles sont passées d'un montant de 0,40€ /nuit/personne à un forfait de 40€/personne/an selon le nombre et la capacité de lits que contient l'hébergement.

Si vous souhaitez plus de détails à ce sujet, je vous invite à lire mon article publié dans le bulletin communal de décembre 2019. Vous pouvez également consulter les différents règlements sur le site de notre commune (https://www.rendeux.be/ma-commune/services-communaux/taxes-reglements- etreglements).

#### Fonds des communes :

Budget 2019	Budget 2020	Différence
1.190.807,68 €	1.224.039,42 €	33.231,74 € (+2.79%)

La guote-part du fonds des communes qui revient à la commune de Rendeux pour l'année 2020 s'élève à 1.205.945,82 €. À côté de cela, la commune doit inscrire une compensation de la forfaitisation des réductions des additionnels au précompte immobilier. Le montant prévu est de 18.093,60 €.

#### Agriculture et Forêts:

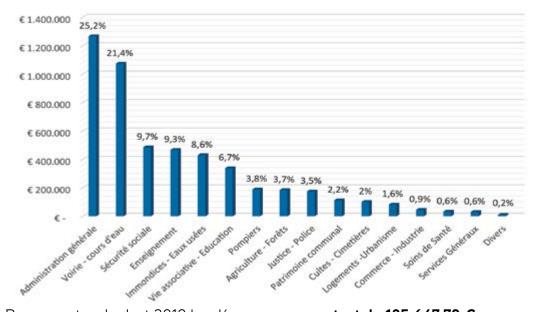
Budget 2019	Budget 2020	Différence
488.592,28 €	514.418,97 €	+ 25.826,69 € (+5,28%)



La différence concerne principalement la vente de bois sur pieds. En effet, le budget initial 2019 reprenait des ventes de bois pour 300.000 €. Lors de la deuxième modification budgétaire, nous avons diminué ces prévisions à 275.000 € suite à la problématique des Scolytes.

Au budget 2020, nous prévoyons des recettes pour 300.000 € ce qui reste prudent par rapport aux ventes historiques (ventes annuelles moyennes de 571.704 € entre 2016 et 2018).

#### 1.2. Dépenses ordinaires :



Par rapport au budget 2019 les dépenses augmentent de 135.647,79 €.

#### Administration générale :

Budget 2019	Budget 2020	Différence
1.224.394,52 €	1.266.986,85 €	+ 42.592,33 € (+ 3,48%)



Les <u>frais de personnel</u> comprennent le traitement du personnel administratif, le traitement des mandataires ainsi que les jetons de présences des conseillers communaux. Par rapport au budget 2019, ils augmentent de 4%.

Cette augmentation s'explique notamment par le recrutement d'un agent supplémentaire affecté au service urbanisme. Celui-ci a rejoint l'équipe début janvier et aura pour mission de traiter les matières liées à l'énergie et au développement durable.

Les <u>frais de fonctionnement</u> reprennent l'ensemble des charges liées à la maison communale (énergie, entretien, ...) et au fonctionnement des services rendus aux citoyens (délivrance de documents, bulletin communal, courriers, gestion de l'informatique...).

Les <u>frais de transferts</u> concernent principalement la rémunération du receveur régional.

#### Communications, Voiries et Cours D'eau :

Budget 2019	Budget 2020	Différence
1.027.343,47 €	1.074.211,28 €	46.867,81 (+ 4.6%) €



Cette évolution s'explique principalement par les f<u>rais de personnel</u> qui augmentent de 79.128 € pour permettre de recruter un ouvrier polyvalent supplémentaire.

Les frais de fonctionnement reprennent entre autres :

- Des travaux ordinaires de voirie : 30.000 €

- Le déneigement des voiries communales : 20.000 €

- L'achat de matériel de signalisation routière : 10.000 €

- L'abattage d'arbres : 5.000 €

Au niveau des charges de dettes, nous avons prévu de réaliser un emprunt de 250.000 € destiné à financer des travaux extraordinaires de voirie. Les crédits nécessaires au remboursement de cet emprunt doivent être prévus au budget ordinaire.

#### Sécurité et assistance sociale :

Budget 2019	Budget 2020	Différence
465.875 €	485.875 €	20.000 € (+ 4,3%)

La contribution communale aux charges de fonctionnement du CPAS passe à 473.000 € (+20.000 €), ce qui permettra au CPAS de financer :

- La contribution au 2<sup>ème</sup> pilier de pension pour l'ensemble de son personnel contractuel (5.500 €)
- L'indexation barémique des salaires

La commune apporte également son aide logistique puisque le CPAS est hébergé dans les bâtiments communaux.

Par ailleurs, un crédit de 5.000 € est prévu pour octroyer des subsides aux accueillantes d'enfants établies sur la commune et 2.500 € sont prévus pour octroyer des primes de naissances aux citoyens de Rendeux.

#### **Enseignement - Education:**

Budget 2019	Budget 2020	Différence
448.053,05 €	467.078,14 €	19.025,09 € (+4,2%)



En matière <u>d'enseignement</u>, l'objectif est d'assurer le bien-être des enfants et des enseignants. Cela justifie l'importance du budget affecté à cette fonction. On notera notamment la prise en charge par la commune :

- Du dédoublement des classes de l'école communale dès que le nombre d'élèves le justifie.
- De l'organisation de cours de néerlandais et d'informatique pour les enfants de l'école communale.
- Des avantages sociaux et de l'accueil extra-scolaire pour les deux écoles.
- De l'achat de matériel performant (tableaux interactifs, jeux, ...) pour l'école communale.

Par ailleurs, le conseil communal de novembre 2019 a décidé de participer au projet **«cantines durables»** pour les années 2020-2021. Dans le cadre de ce projet, la commune, en collaboration avec le CPAS, envisage de proposer un service de repas chauds à l'école.

Le budget relatif <u>au fonctionnement des bâtiments scolaires</u> est également conséquent et s'explique entre autres par les frais d'énergie et d'entretien du complexe scolaire.

#### Immondices - Eaux usées :

Budget 2019	Budget 2020	Différence
426.139,12 €	430.139,12 €	4.000 € (+0,9%)

La collecte et le traitement des immondices sont budgétés à 360.000 € pour l'année 2020. Pas d'augmentation prévue par rapport à 2019.

Je tenais à vous rappeler quelques points :

- Une prime de 20 € est octroyée à chaque citoyen qui se rend mensuellement au parc à conteneurs (budget de 12.000 € pour l'année 2020).
- Les personnes qui sont dans l'incapacité de se rendre au parc à conteneurs (PMR, personnes invalides, ...) peuvent faire appel au service Recy +.
- Afin de lutter contre les dépôts clandestins, deux agents contestateurs sont habilités à donner des contraventions si l'auteur des faits est identifié.
- La commune attribue, aux personnes domiciliées, un subside à l'épuration autonome (pour la rénovation). Le montant de la prime est de 500 € par installation et par famille. Pour 2020, le crédit prévu à cet effet a été porté à 10.000 € suite à l'activation de la zone d'assainissement prioritaire par le Gouvernement wallon. Celle-ci couvre une partie des villages de Marcourt et de Ronzon et impose aux propriétaires d'équiper leur bâtiment d'une unité d'épuration pour fin 2021.

#### Vie associative - Education:

Budget 2019	Budget 2020	Différence
336.776,62 €	338.610,12 €	1.833,5 € (+0,5%)

La vie associative, sportive et culturel est importante pour les citoyens de Rendeux. C'est pourquoi un soutien financier et logistique est apporté aux <u>comités et associations</u> établis sur notre commune mais également à certaines <u>associations extérieures</u>. **80.750 €** sont prévus à cet effet.

<u>Sur le plan sportif</u>, le budget (**20.000 €**) destiné à soutenir les différents clubs de la commune n'a pas connu de changement significatif. On notera entre autres :

- La poursuite du programme «Je cours pour ma forme»
- Le soutien à la P'tite école pour l'organisation du jogging de mars 2020
- L'entretien et la contribution dans les frais de fonctionnement des bâtiments sportifs

Dans la plupart des villages, <u>un lieu de rencontre est mis à la disposition</u>. La commune contribue à l'entretien et aux frais de fonctionnement de ces bâtiments (budget de 35.500 € prévu à cet effet).

Enfin, des crédits sont prévus pour embellir nos villages (entretien des espaces verts).

#### Pompiers:

Budget 2019	Budget 2020	Différence
163.729,18 €	188.967,98 €	+ 25.238,8 € (+15%)

Cette augmentation est nécessaire pour permettre à la zone de secours de boucler son budget et d'assurer les services rendus aux citoyens.

#### Agriculture et Forêts:

Budget 2019	Budget 2020	Différence
184.480,78 €	184.200 €	- 280,78 € (-0.15%)

Afin d'assurer des revenus aux générations futures, la commune investit annuellement dans des **travaux forestiers** (plantations, dégagements, gyrobroyages, regarnissages, élagages, réfection de voiries ...). **93.000 €** sont prévus à cet effet.

Pour **soutenir le monde agricole**, différentes aides ont été mises en place. Celles-ci sont budgétisées **8.200 €**. Un bâtiment communal est également mis à disposition des producteurs pour y organiser le *«petit marché des producteurs de Rendeux»*.

Enfin, un crédit de 5.000 € est prévu pour la réfection des voiries agricoles.

#### Police et Justice :

Budget 2019	Budget 2020	Différence
167.224,54 €	173.863,33 €	+ 6.638,79 € (+3,96%)

L'augmentation de notre contribution à la zone de police Famenne-Ardenne permettra de payer l'évolution des salaires des agents ainsi que la modernisation des bâtiments.

#### Cultes et cimetières :

Budget 2019	Budget 2020	Différence
100.985,46 €	100.342,13 €	- 643 € (- 0,06%)

Les bâtiments de culte engendrent chaque année des frais de fonctionnement et d'entretien. **35.000 €** sont prévus en 2020.

L'intervention communale dans les frais de fonctionnement des fabriques d'église augmente de 16.790,64 € pour arriver à **52.542,13 €**. Ce qui permettra notamment de réaliser des travaux de sonorisation dans l'église de Beffe.

#### Services généraux :

Budget 2019	Budget 2020	Différence
22.650 €	29.650 €	7.000 (+30,9%)

Les articles repris dans cette fonction se rapportent aux frais liés à l'ensemble du personnel. Peu importe le service.

L'augmentation concerne les cotisations au **deuxième pilier de pensions**. En effet, lors du conseil communal de septembre 2019, il a été décidé d'instaurer un régime de pension complémentaire pour **l'ensemble du personnel contractuel** de la commune et du CPAS. Cette décision a été prise afin de réduire la différence entre la pension que touchera un agent contractuel et celle que touchera un agent statutaire.

Concrètement, cela consiste à verser chaque année une cotisation dans un fonds de pension. Ces cotisations permettront de constituer un capital qui sera versé à l'agent sous forme d'une rente une fois qu'il sera pensionné. Le montant des cotisations a été fixé comme suit :

- 1% du salaire donnant droit à la pension en 2019
- 2% en 2020 (crédit de 16.000 € prévu à cet effet)
- 3% à partir de 2021.

#### 2. Budget extraordinaire:

	Exercice propre	Exercice Global
Recettes	1.253.524,59 €	2.439.127,26 €
Dépenses	2.245.157 €	2.439.127,26 €
Résultats	(991.632,41 €) (Mali)	0,00 €

Le budget extraordinaire est **ambitieux** et prévoit des investissements pour un total de **2.439.127,26 €**. Ils seront financés par :

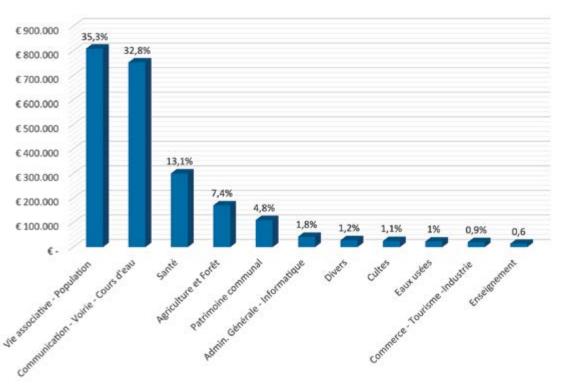
- Des subsides : 955.524,59 € (39,2%)

- La vente de biens immeubles : 150.000 € (6,2%)

- Un emprunt : 250.000 € (10,2%)

- Fonds propres : 1.083.602,67 € (44,4%)

#### Voici le détail :



#### Administration générale : :

Dépense totale	42.300 €
Fonds propres	42.300 € (100%)
Subsides	/

Une administration moderne permet aux agents de travailler dans de bonnes conditions et donc de rendre un service optimal aux citoyens. De ce fait, le matériel informatique de la commune (ordinateurs, serveurs, ...) a été remplacé en 2019 pour un montant de 100.000 €.

Cette année, nous prévoyons **30.000 €** supplémentaires pour faire face à un éventuel dépassement de budget.

Dans un même ordre d'idée, un montant de 10.000 € a été prévu pour remplacer la centrale téléphonique.

Enfin, 2.300 € sont prévus pour acquérir de nouveaux isoloirs

#### Patrimoine privé :

Dépense totale	110.000 €
Fonds propres	110.000 € (100%)
Subsides	/

Un budget de **50.000 €** a été inscrit afin d'acquérir des biens immobiliers :

Terrains agricoles : 30.000 €Terrains forestiers : 20.000 €

Quand le prix le permet et que la localisation est intéressante, il est important d'accroître le patrimoine communal. Celui-ci permettra de dégager des revenus pour les générations futures (vente de bois, locations, ...).

Nous prévoyons également 60.000 € pour améliorer des bâtiments existants :

- Nouveau système de chauffage pour la maison communale et aménagement de bureaux : 50.000 €
- Réalisation d'un audit sur la mise en conformité de tous les bâtiments : 10.000 €

#### Communication - Voiries - Cours d'eau :

Dépense totale	752.707 €
Fonds propres	245.889 € (32,7%)
Emprunt	250.000 € (33,2%)
Subsides	256.818 € (34.1%)

La mobilité est un point extrêmement important. Nous avons donc prévu d'investir simultanément dans la mobilité douce et dans l'amélioration de nos voiries existantes.

#### Travaux prévus :

- Réalisation d'une liaison cyclo-pédestre entre l'école communale et le parking de l'Espace Schérès.
   Le parking de l'école communale sera également transformé.
   Budget de 410.000 € (dont 250.000 € de subsides).
- Désignation d'un auteur de projet pour étudier le remplacement des <u>glissières de sécurité à Nohaipré</u>: budget de **5.000 €**.
- En cas de fortes neiges/pluies, les <u>arbres le long de la RN833</u> pourraient causer un danger pour les automobilistes. Un premier tronçon a été coupé en 2019. Un budget de **10.000 €** est prévu pour continuer le chantier.
- Réfection de la voirie «La Maladrie» entre Marcourt et le Bois d'Arlogne. Un budget de **250.000 €** est prévu à cet effet. Nous prévoyons de le financer via un emprunt du même montant.

Pourquoi un emprunt?

- Faiblesse des taux d'intérêt
- Possibilité de réduire la durée de remboursement à 10 ans X 30 ans pour un bâtiment
- Nécessité d'améliorer le réseau routier communal
- 30.500 € sont prévus pour <u>remplacer une partie du parc d'éclairage public communal</u> par la technologie LED, beaucoup moins énergivore.
- <u>Entretien de petits édifices qui bordent nos cours d'eau :</u> **20.207 €** dont 6.818 € de subside. Investissements prévus :
- Aménagement de <u>dispositifs de sécurité routière</u> et achat d'équipement de signalisation afin de renforcer la sécurité dans les villages : **15.000 €**.
- Acquisition de radars préventifs supplémentaires : 6.000 €.

#### <u>Commerce - Industrie - Tourisme :</u>

Dépense totale	20.000 €
Fonds propres	20.000 €
Subsides	/

**20.000 €** sont prévus pour aménager des équipements destinés à <u>mettre en valeur notre patrimoine</u> (présentoirs, cartes, tables d'orientation, bornes didactiques, ...).

#### Agriculture - Forêts :

Dépense totale	170.000 €
Fonds propres	68.000 € (40%)
Subsides	102.000 € (60%

Ces crédits concernent la rénovation de la voirie agricole «Namant» à Warizy. Nous prévoyons d'être subsidiés à 60%.

#### **Enseignement:**

Dépense totale	13.300 €
Fonds propres	13.300 €
Subsides	/

Au cours de l'année 2019, la commune a procédé à divers investissements dans l'école communale :

- La réalisation d'un nouveau revêtement pour la salle de gym et le traçage de nouvelles lignes
- La réalisation de nouvelles lignes dans le cours de récréation
- La mise en place de fontaines à eau et l'acquisition de gourdes
- L'achat de gobelets réutilisables
- L'acquisition de nouveaux mobiliers (tables et chaises)

Cette année, nous prévoyons d'acquérir **13.300** € de matériel afin d'entretenir le complexe scolaire et de pouvoir proposer les repas chauds aux élèves.

#### Vie associative - population:

Dépense totale	809.000 €
Fonds propres	187.293,41 € (23,2%)
Vente bâtiment	150.000 € (18,5%)
Subsides	471.706,59 € (58,3%)

#### Travaux prévus :

- Rénovation de la salle de Hodister : **50.000 €**.
- Construction d'une <u>nouvelle salle de village à Beffe</u> : **400.000 €**. Celle-ci sera financée par des subsides pour 242.406 € ainsi que par la vente de l'ancienne salle (150.000 €).
- La réalisation d'une <u>aire multisport</u> et d'une <u>aire de pumptrack</u> : **309.000 €** dont 229.300 € de subsides.
- La modernisation des infrastructures des <u>terrains de foot</u> : **20.000 €**.
- La désignation d'un auteur de projet pour étudier la <u>réalisation d'un terrain de tennis</u> : **5.000 €**.
- La <u>restauration du petit patrimoine populaire</u> : **20.000 €**.

#### Cultes - Cimetières :

Dépense totale	25.000 €
Fonds propres	25.000 €
Subsides	/

Durant l'année 2019, la commune a acquis un <u>terrain situé à côté du cimetière de Marcourt</u>. En 2020, un auteur de projet sera désigné (budget de **5.000 €**) pour étudier la réalisation d'un parking.

20.000 € sont prévus pour assurer la mise en conformité du cimetière de Rendeux-Haut.

#### Santé:

Dépense totale	300.000 €
Fonds propres	175.000 € (58%)
Subsides	125.000 € (42%)

Les communes rurales risquent de faire face à une pénurie de médecins généralistes dans les années à venir. Pour pallier à cela, nous nous devons d'attirer de nouveaux médecins sur notre commune. En réaction, nous prévoyons de construire un cabinet rural à Rendeux.

#### <u>Logement - Urbanisme :</u>

Dépense totale	10.000 €
Fonds propres	10.000 €
Subsides	/

Ce budget est prévu pour rénover les logements sociaux de Marcourt.

#### 3. Conclusion:

Comme vous avez pu le voir, le budget 2020 est **conséquent** tant à l'ordinaire qu'à l'extraordinaire. Les investissements prévus permettront notamment :

- De répondre aux **besoins des citoyens et d'améliorer leur cadre de vie** (amélioration de la mobilité, soutien de la vie associative, culturelle et sportive, soutien du secteur agricole, forestier et touristique, investissement dans l'éducation des jeunes, ...)
- De renforcer le fonctionnement de l'administration (engagements, achat d'outils performants, ...).

En analysant le budget, on constate que certaines dépenses augmentent d'année en année (contribution à la zone de secours et à la zone de police, contribution aux charges du CPAS, ...) alors que les recettes liées à la vente de bois ont diminué depuis 2019 suite à la problématique des Scolytes.

Il faut prendre cela en considération et je conclurai donc en insistant sur l'importance de conserver un bon équilibre entre une situation financière saine et un plan d'investissement ambitieux.



DETHIER
Présidente du CPAS

## CPAS Centre public d'Aide Sociale

#### Dîner des Séniors - Devantave, le 28 novembre 2019

Le repas des séniors s'est déroulé le jeudi 28 novembre en la salle communale de Devantave dans une ambiance agréable et très festive.

Un menu très apprécié, digne d'un bon restaurant, une salle bien décorée, une tombola variée et une animation musicale aussi très agréable. Au cours du repas, nous avons eu le plaisir de mettre à l'honneur les aînés de l'assemblée, Madame Virginie Vandevelde et Monsieur Edmond Pierret.

Merci d'avoir répondu très nombreux à notre invitation, nous étions + de 135 personnes. Comme chaque année, les personnes âgées de 90 ans et plus domiciliées dans la commune de Rendeux et qui ne pouvaient pas nous



rejoindre au dîner, recevaient un repas festif agrémenté d'un bouquet de fleurs pour les dames et bouteille de vin pour les hommes. Cette année, ils étaient au nombre de quatorze, participant aussi à la fête.

Un merci particulier à toute l'équipe du CPAS pour l'organisation et le bon déroulement de la journée et leur travail au quotidien, à notre photographe, Martine et aux membres du Conseil de l'Action sociale.

Ci-dessous, quelques photos de la journée.

Rendez-vous en 2020 pour une nouvelle rencontre tout aussi agréable.



### Avis aux parents dont les enfants fréquentent habituellement les plaines de vacances organisées par le CPAS.

En raison de circonstances exceptionnelles et de l'absence de Monsieur Michaël LOUCHE, **la plaine de printemps** ne pourra pas être organisée cette année. En effet, la mise sur pied d'un tel encadrement doit être minutieusement préparé par un personnel chevronné.

Dès lors, nous invitons d'ores et déjà les parents à prendre leurs dispositions pour l'organisation de cette période de vacances scolaires qui s'étale du 06 au 19 avril 2020.

Désolés pour ce contretemps, nous reviendrons vers vous pour les plaines de vacances d'été avec de meilleures nouvelles.

Pour le CPAS, Le Directeur général, D. JACOT La Présidente, L. DETHIER

### Social



Agence Locale pour l'Emploi

## Agence Locale pour l'Emploi (A.L.E.)

Attention : changement d'horaire et d'agent ALE à partir du jeudi 5 mars ! Besoin d'un coup de main

Personnes privées : Jardinage, bricolage, accompagnement personnes âgées (à la maison ou dans une maison de repos), peinture, tapisserie, garde enfants au domicile, nettoyage grenier ou cave, garde d'animaux, d'autres activités sont aussi possibles.

<u>Asbl, associations</u>: Entretien locaux ou églises, distribution folders dans boites aux lettres, aide à la cuisine ou nettoyage salle lors de fête, peinture, tapissage, tri des déchets, etc...

**<u>Ecoles</u>**: Garderies scolaires, remise en état du matériel, entretien extérieur, tri déchets

Inscription: 2,50€ par an (gratuit pour VIPO)

Prix du chèque ALE: 5,95€ (= 1 heure de travail).

Assurance comprise. (Possibilité de déductions fiscales de 30%). Déplacements payés par l'utilisateur: 0,25 €/km A/R à partir du domicile du travailleur jusqu'au lieu de travail.

Vous êtes chômeur complet indemnisé ou vous bénéficiez du RIS au CPAS ? Vous souhaitez pouvoir travailler quelques heures en ALE ? Téléphonez ou venez discuter des possibilités pendant la permanence. Les travailleurs ALE de Rendeux reçoivent une participation financière pour certaines formations (permis de conduire, BEPS, etc...)

#### Notre adresse :

Rue de Hotton 1, 6987 RENDEUX Tél.: 084/370.195 Email : ale@rendeux.be

#### Renseignements et inscriptions :

Richard BOURCY, collaborateur FOREM-ALE

Ouverture au public: jeudi de 13h à 16h30

### NOUVEAU À PARTIR DU 1<sup>er</sup> MAI 2020 ENTRETIEN DES ESPACES VERTS



Vous connaissez déjà notre magasin de meubles et notre service de petits travaux à domicile. En mai 2020, nous vous proposons un nouveau service : l'aménagement et l'entretien de vos espaces verts.

Dès ce printemps, notre équipe sera disponible pour tondre votre pelouse, tailler votre haie, ranger votre bois de chauffage, bécher votre potager, désherber votre cour, ... Ce service est ouvert à tous, mais un tarif social vous sera appliqué si vous remplissez certaines conditions. Concrètement, vous nous téléphonez, nous fixons un rendez-vous, et notre équipe technique s'occupe du travail au jour et à l'heure fixés. Il vous en coûtera 19,26 € de l'heure si vous êtes au tarif normal, 12,84 € de l'heure pour le tarif social, somme à laquelle il faudra ajouter certains forfaits (administratif, déplacement, évacuation des déchets, usure du matériel, ...). Les personnes de plus de 65 ans bénéficient automatiquement du tarif social. Pour les autres, nous évaluerons avec vous votre tarif.

Attention! Nous devons respecter certaines limites dans les jardins dans lesquels nous travaillons. Nous tondons les pelouses de maximum 300m² et taillons les haies de maximum 40m de longueur et 3m de hauteur. Les cours à désherber ne devront pas dépasser 75m² et, si vous souhaitez que nous bêchions votre potager, sa surface n'excédera pas les 150m².

Parallèlement à ce nouveau service, nous continuons à nous rendre chez vous pour effectuer des petits travaux. Une chasse qui coule, un lustre à remplacer, un mur à repeindre, une porte qui grince, un châssis qui coince, n'hésitez pas, appelez-nous. Nous pouvons également réaliser quelques petits aménagements pour les PMR (fixation d'une rampe, d'une poignée de baignoire, ...).

N'oubliez pas non plus notre magasin de meubles ouvert du lundi au vendredi. En plus de celui-ci, vous êtes invités à venir découvrir tout notre stock dans notre grand entrepôt dont nous vous ouvrons les portes chaque mercredi de 13h à 16h, ainsi qu'un samedi matin par mois (voir les infos sur notre page Facebook). Enfin, si vous avez des meubles en bon état à donner, n'hésitez pas à nous contacter, nous nous rendrons chez vous avec notre camion.

Nos bureaux: Chainrue 3 Barvaux Notre magasin: Chainrue 5 Barvaux

Notre entrepôt: Rue de l'Industrie 29 Barvaux

Tous contacts: 086.21.06.02 Dons de meubles: 0470.86.28.08

**Magasin:** 0471.91.45.43

# Vie locale et associative



### L'asbl Contrat de rivière Ourthe (CRO) cherche 2 RIVER STEWARDS (JOB ETUDIANT) Juillet 2020

#### Description de l'offre

Sur le terrain, vous assurez des missions d'accueil, de guidance, d'information, de constat afin de permettre un développement harmonieux des différents usages de la rivière.

Concrètement, vous parcourez quotidiennement des circuits spécifiques, en binôme, principalement le long de l'Ourthe majeure et de manière proactive, vous allez vers les usagers de la rivière pour dialoguer. Si nécessaire, vous les informez sur les conséquences de leurs actes en leur indiquant les comportements adaptés. Pour ce faire, des fiches d'interventions seront mises à votre disposition.

Lors de vos visites, vous signifiez les dégradations et les dysfonctionnements à la cellule de coordination du CRO.

Lieu de départ des journées de travail : Tohogne (Durbuy)

#### Votre profil

- Vous êtes un bon communicateur et allez facilement vers les gens
- Vous avez une sensibilité à la nature et aux matières environnementales
- Vous avez de bonnes connaissances en néerlandais (être bilingue est un plus)
- Vous avez une bonne connaissance du bassin de l'Ourthe
- Vous avez le sens de l'orientation
- Vous avez un minimum de condition physique (certains circuits doivent être parcourus
- Vous possédez le permis de conduire B

#### Le contrat

- Contrat temps plein d'un mois (38h/semaine à horaires variables, samedi compris)
- Pas de travail les jours fériés et dimanches
- L'étudiant devra s'équiper de vêtements adaptés, chaussures et bottes
- La rémunération est fixée sur la base du salaire mensuel moyen garanti pour un étudiant en fonction de son âge

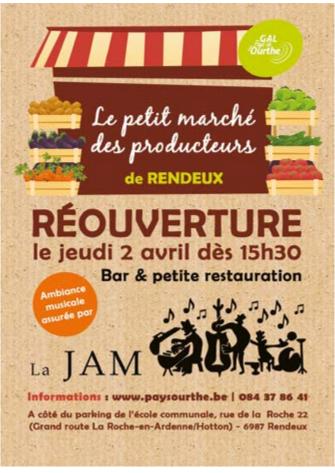
Pour postuler, faites-nous parvenir votre CV ainsi qu'une lettre d'intention expliquant vos motivations à cr.ourthe@skynet.be à l'attention de Cécile Pironet, coordinatrice du Contrat de rivière Ourthe pour le 10 avril 2020 midi au plus tard. Seuls les candidats retenus seront invités à participer à une interview le 25 avril en matinée.

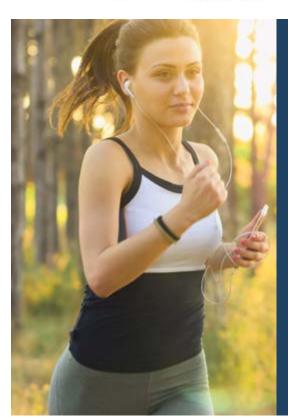


Pour vous faire une idée plus précise du job, n'hésitez pas à visionner le reportage réalisé durant l'été 2018 : https://www.rtl.be/info/video/678157.aspx









### Courir à Rendeux avec pour être bien !

Le lundi 2 mars, la session de printemps de "Je cours pour ma forme" a commencé. Il n'est pas encore trop tard, sortez vos baskets du placard et rejoignez le groupe afin d'atteindre vos objectifs!

Début : lundi 2 mars à 19h, à école communale de Rendeux Fin: vendredi 5 juin

3 groupes: 0-5 km (lundi et mercredi); 5-7 km et 5-10 km (lundi et jeudi)

Coût : 25 € (une partie voire la totalité de la somme peut être remboursée via votre mutuelle)

Partant ! Envoie un mail à jcpmfrendeux@gmail.com en indiquant le groupe que tu souhaites rejoindre, afin que les coachs puissent se préparer.

## Vie locale et associative



### Les rendez-vous du Cercle Culture Tourisme Nature au Moulin de Bardonwez

### **UNE APPROCHE DE LA PHOTO NATURE**

expliquée par le photographe Frédéric Arnould.



Samedis 28 MARS, 4, 11, 18 et 25 avril 2020

#### **PROGRAMME**

28 MARS, présentation de la formation, petite présentation du matériel et approche sur les styles et techniques pour faire des photos, sortie sur le terrain pour les premiers clics.

4 AVRIL, théorie sur l'exposition (réglages pour la lumières etc) sortie sur le terrain.

11 AVRIL, la priorité ouverture, explication sur le sujet, sortie sur le terrain.

**18 AVRIL,** priorité vitesse, explication sur le sujet, sortie sur le terrain.

**25 AVRIL,** débriefing des 4 premiers jours et sortie sur le terrain pour un petit challenge photos, 3 thèmes, 2 photos par thème

### **INSCRIPTION: 200€** ATTENTION NOMBRE LIMITE

Prenez votre appareil photo avec, si possible.

fredphotospassionnature@gmail.com 0470/17.57.29

### DÉCOUVERTE DES OISEAUX **DE BARDONWEZ**

avec le guide Frédéric Arnould.



Dimanches 29 mars et 26 avril 2020

### **RENSEIGNEMENTS PRATIQUES**

Rendez-vous à 8h30. Durée de 9h à 13h.

Vêtements et chaussures adaptés, si possible apportez vos jumelles. Gratuité pour tous.

Au retour, collation possible au bar.

### Réservation OBLIGATOIRE

(max 15 personnes)

roger.demaret@skynet.be 0471/49.06.66 ou 084/47.72.86

### **PROMENADE NOCTURNE BALISEE** Vendredi 8 mai 2020



### RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

19h30 Rendez-vous au moulin de Bardonwez pour une initiation ornithologique aux rapaces nocturnes. 21h Départ de la promenade nocturne. Vêtements et chaussures adaptés (chemins forestiers de ±4 km, dénivelée de ±160 m).

Au retour, potage aux herbes sauvages (3 €) et bar.

Participation: 3 € avec 1 ticket boisson, gratuité pour les - 12 ans RESERVATION SOUHAITEE roger.demaret @skynet.be 0471/490.666



### **DECOUVREZ LE MONDE DES PLANTES SAUVAGES** APPRENEZ À LES **CUISINER OU LES UTILISER** EN MÉDECINE



Samedi 9 et dimanche 10 mai 2020 de 10h à 15h30

Samedi 6 et dimanche 7 juin 2020 de 10h à 14h

Samedi 20 et dimanche 21 juin 2020 de 10h à 15h30

### **RESERVATION OBLIGATOIRE ET RENSEIGNEMENTS**

9 et 10 mai - Mme Barbara Leboute 0486/06.11.27 - tradonat@gmail.com 25€/pers max 15 personnes

6 et 7 juin - Mme Muriel Alpen 0479/36.37.83 - muriellealpen@yahoo.fr 15€/pers max 12 personnes

20 et 21 juin - Mme Dominique Widart 0499/27.33.71 - domywui@gmail.com 40€/pers max 12 pers

### **JOURNEE DÉCOUVERTE DES PLANTES COMESTIBLES SAUVAGES**



### Dimanche 10 mai 2020

### **RENSEIGNEMENTS PRATIQUES**

10h : exposition de plantes sauvages comestibles.

11h: conférence et projection de photos de plantes comestibles.

12h : dégustation de plats et boissons «sauvages» concoctés par notre «cheffe» Muriel.

14h : départ de la balade avec les guides pour une découverte de notre flore appétissante dans les environs du moulin.

16h : retour au moulin, dégustation possible. Le bar est ouvert. Participation aux frais: 3 €, gratuit pour les - de 12 ans.

Assiette dégustation à 6 € Potage avec pain et beurre à 3 €.

> **RESERVATION:** roger.demaret @skynet.be 0471/490.666



### 20° BOURSE AUX PLANTES "LES P'TITES FLEURS DI BARDONWEZ"

Dimanche 10 mai 2020

De 9h à 18h : Restauration

(spécialités plantes sauvages) de 12 à 14h - BAR toute la journée

### RESERVATIONS ET RENSEIGNEMENTS PRATIQUES:

fb501952@skynet.be (Babeth) 0470/64.24.64 muriel.ringlet@gmail.com 0478/28.25.00 roger.demaret@skynet.be 0471/49.06.66

## Vie locale et associative

### Rencontre avec une association de la Commune

### Les Amis de la chapelle et de l'Ermitage de Saint-Thibaut

Dans la vallée de l'Ourthe, perchés sur un éperon rocheux qui domine le village de Marcourt, se dressent la chapelle et l'ermitage dédiés à Saint-Thibaut. Depuis le site, un superbe paysage s'offre aux visiteurs. Ce site communal est géré par l'association «Les Amis de l'Ermitage de Saint-Thibaut et du site de Montaigu».

Frère Gabriel Lardinois, le dernier ermite qui a vécu sur le site de Saint-Thibaut, est décédé en mai 1968. L'ermitage s'est alors retrouvé inoccupé et les lieux ont été pillés et vandalisés. Afin de veiller à l'entretien et à la surveillance du site et d'assurer son ouverture au public le plus souvent possible, un groupe de personnes a créé l'ASBL dont les statuts ont été publiés au Moniteur Belge le 22 janvier 1970. L'association obtiendra cette année le titre «Royal»!

fonctionnement de l'association repose sur une dizaine de membres qui constituent le Conseil d'Administration et sur des «gardiens bénévoles» qui assurent l'ouverture de la chapelle au public. C'est ainsi qu'une vingtaine de personnes motivées et amoureuses du site s'organisent pour accueillir, selon leurs disponibilités, les visiteurs et les pèlerins d'octobre à mai.



### Témoignages

Francine Raskin de Warisy et Annette Vieuxtemps-Leboutte de Clos-Champs ouvrent la chapelle chaque mercredi pendant la belle saison. Elles nous confient:

«Nous voyons beaucoup de visiteurs: des marcheurs qui découvrent la chapelle un peu par hasard, mais aussi des personnes qui y viennent spécialement en espérant que la chapelle soit ouverte. Certains ont encore connu le dernier ermite, frère Gabriel, et racontent leurs souvenirs. Il y a aussi des personnes qui viennent invoquer ou prier Saint Thibaut et qui reviennent ensuite le remercier pour une quérison ou pour les avoir soulagées. Ce sont des petits miracles.

Mais Saint-Thibaut ne gère pas tout : un couple qui s'était aventuré de Marcourt, en voiture, par le chemin peu praticable s'est de nouveau perdu dans les bois en retournant vers Hodister... (rires).

Il y aussi des familles ou des groupes qui chantent dans la chapelle ; cela donne une ambiance agréable! Quelque fois, les visiteurs s'arrêtent et discutent avec nous dans l'ermitage près du feu (poêle); ce sont de helles rencontres...»

Jacques Martin, Président de l'ASBL, se souvient d'une anecdote:

«C'était il y plus de 30 ans, lors d'un office à la chapelle célébré par le curé de Hodister. Le vieux Joseph Damoiseaux de Marcourt, bénévole pour l'ASBL, avait assuré la collecte. Lorsque le prêtre a voulu reprendre le panier rempli de pièces, Joseph n'a pas prétendu le lâcher et il a dit en patois «nenni, vos n'l orè nîn, c'est pô nos autes!»



### Un peu d'histoire:

- Le château des comtes de Montaigu dominait jadis la vallée de l'Ourthe : il aurait été incendié vers 1413. Sa chapelle castrale était dédiée à Saint-Thibaut de Provins (1033 - 1066).
- Vers 1648, Sir Jamotte, Curé de Marcourt, fait édifier une chapelle à l'emplacement d'une ancienne tour du château. Elle sera dédiée à Saint-Thibaut.
- Le site de Montaigu et la Chapelle de Saint-Thibaut sont classés comme monuments depuis le 22 janvier 1973.

### L'agenda 2020 des pèlerinages et bénédictions

- Samedi 4 mai à 11h : 1er pèlerinage de Saint-Thibaut, Messe, procession.
- Samedi 4 mai à 14h30 : Célébration, pèlerinage à pied Marche-en-Famenne/ Saint-Thibaut par l'ASBL «Fond des Vaulx».
- Samedi 6 juillet à 11h : pèlerinage de Saint-Thibaut, messe, procession.
- Samedi 7 et dimanche 8 septembre : Journées du Patrimoine, visites guidées en Fr et Nl à 11h30 (durée ±1h).
- Samedi 9 novembre : Messe de la Saint-Hubert avec les sonneurs et cors de chasse, bénédiction des animaux présents, barbecue en forêt par le Manège de la Golette.

### Les manifestations prévues pour célébrer les 50 ans de l'ASBL

- Les 5 et 6 septembre: Rencontres Européennes Théobaldiennes (amis de Saint-Thibaut)
- Du 5 au 13 septembre : Exposition retraçant l'histoire et les faits marquants du site de Montaigu





### L'ASBL a besoin de vous!

L'ASBL recherche en prêt, pour son exposition de septembre, tous documents ou objets en rapport avec le site et la chapelle (peintures, dessins, médailles, ...).

Si vous souhaitez rejoindre l'équipe de bénévoles qui ouvre la chapelle et profiter du superbe panorama, du calme et de la sérénité des lieux, contactez Vincent Lebouteiller vincent.lebouteiller@skynet.be

Venez retrouver les membres de l'association le samedi 18 avril 2020 lors de la journée très sympa d'entretien du site!

Info **Jacques MARTIN au 084/47.73.45** ou jacques\_martin@hotmail.com Visiter le site internet www.stthibaut.be



## Vie locale et associative

### Descriptif Ancien Presbytère de Marcourt : Location de salles



Depuis 2019 l'Ancien Presbytère rénové a pour but d'accueillir des activités socio-culturelles ou qui ont trait à la promotion du terroir, dans un endroit convivial.

4 locaux sont disponibles au prix de:

- 2,50€ / heure
- 10€. / soirée
- 10€ /demi-jour de 4h
- 20€ / journée de 8h.

Remarque: tous les locaux sont difficiles d'accès aux PMR.

#### Au rez-de-chaussée:

La salle «du bas»

Dimensions: 5m x 11m

Equipements: 2 tables - 16 chaises - Evier - WC

à proximité

(A noter: le local est souvent occupé pour des ateliers de céramique et le matériel et les créations restent en



### Au 1er étage:

Salle «Le Bureau» Dimensions: 5m x 6m Equipements: 1 table et 12

chaises

WC et cuisine à proximité



Salle «Piano»

Dimensions: 5m x 14m

Equipements: 2 grandes tables - 20 chaises -

WC et cuisine à proximité

(A noter : le local est souvent occupé pour des ateliers de peinture, de musique et les chevalets, instruments restent

en permanence)



La cuisine

Dimensions: 5m x 6m

Equipements: 1 table - 8 chaises - Evier - Micro-

onde - Cafetière

### Au 2ème étage:

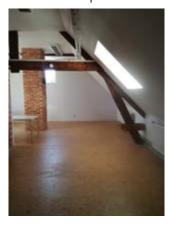
Salle «Le Grenier»

Dimensions pièce principale: 15m x 10m

mansardée

Equipements: 4 tables - 20 chaises

Dimensions pièce annexe: 4m x 10m mansardée



Equipements: 1 table -10 chaises

La remise en état du local occupé et l'enlèvement des poubelles sont à charge du locataire.

Pour de plus amples renseignements s'adresser au RSI de Marcourt-Beffe 084/47 77 91 aux heures d'ouverture: 9h30 - 17h30 tous les jours.



### Illuminations 2019

Le 14 décembre 2019, le Comité des Fêtes et des Jeunes (CFJ) de Marcourt a inauguré les nouvelles illuminations au village et au Pont de Marcourt.

Ces nouvelles décorations ont été entièrement financées par le CFJ.

Lors de cette rencontre, le CFJ a remercié Madame Lucie Rouffignon qui lui a prêté son garage (en mémoire de Louis, grand ami du CFJ) pour la partie conviviale de la soirée. Le Président a également remercié le CFJ pour son travail avant, pendant et après les nouvelles installations et Roger Collin pour son aide technique.

En 2020, le CFJ continuera à embellir Marcourt pour les fêtes de fin d'année et notamment l'entrée au village.

J. Martin, Président du CFJ





### Divers

### Retour Enquête "Zones blanches"



En juin 2019, nous relayions l'enquête sur les zones blanches lancée par le Gouvernement régional. Celle-ci avait pour but de permettre aux élus locaux de faire remonter les problèmes de connexion qu'ils identifiaient sur leur territoire. La commune de Rendeux a, de ce fait, pu faire état de 96 réponses affirmant que les réseaux GSM, internet fixe et mobile étaient insuffisants voire absents. Les trois villages les plus impactés étant Devantave, Marcouray et Magoster. Si le signalement de ces zones ne signifie malheureusement pas une garantie de solution immédiate par les



opérateurs, il représente bien une prise en considération de toute demande et d'un suivi attentif au niveau de la Région. La commune, quant à elle, est en contact avec les différents opérateurs afin de trouver des solutions aux problèmes de connectivités rencontrés.

Notre commune est partenaire du domaine de Chevetogne. Les pass seront disponibles **dès le 15 mars** à l'administration communale.



# Infos utiles

## Santé

### **Bibliobus**

Le mardi 17 mars 2020 : Rendeux-Village de 8h45 à 9h45

### S.E.L. Rendeux

www.ourthsel.be claire.de.wit@marche.be 084/34.50.13

### Service des immondices

### Collecte hebdomadaire

Chaque mardi dès 7h00

### Recyparc

Le Recyparc est ouvert tous les jours de 12h à 18h et le samedi de 9h à 18h. L'accès au parc se termine un quart d'heure avant l'heure de fermeture

Il sera fermé le mardi 17 mars, le samedi 11 avril et le lundi 13 avril 2020

Samedi 25 avril, collecte de vélos en bon état.

### Les Passagers du pays

### Un problème de mobilité?

Pour quelques motifs que ce soit ... santé, loisirs, courses, formations, travail ... Nos chauffeurs bénévoles peuvent vous aider!

Affiliation annuelle: 5,00 € Km parcours: 0,3653 €

Il suffit de téléphoner quelques jours à l'avance au 0496/86.82.46

### La Commission Santé 2020

Le mardi 18 février dernier s'est tenue la première réunion de la Commission Santé de la Commune de Rendeux.

La Commission réuni des acteurs de la santé (médecin, kinésithérapeute, thérapeute,...) ainsi que des personnes désireuses de participer au développement des actions de promotion de la santé au sein de Rendeux.

Dès cette première rencontre, plusieurs projets ont été soumis et verrons le jour dans le courant de l'année 2020. Vous aurez ainsi l'occasion de participer à la Journée Bien-être, des «pauses-papotes» entre parents, des formations de secourisme enfants et adultes ainsi qu'à un dépistage des personnes à risque de diabète.

Vous avez des projets en tête, vous souhaitez rejoindre notre groupe, contactez Louise Grevisse au 084/37.01.91 ou louise.grevisse@rendeux.be.

### . JOURNÉE BIEN-ÊTRE . 26 avril 2020 Marcourt

Durant une journée, venez découvrir des ateliers, conférences et séances autour du bien-être. Massages, sophrologie, yoga, shiatsu, massage sonore, rééquilibrage énergétique, reiki, sono somato thérapie, coaching de vie, etc. mais aussi ateliers cuisine sauvage, cuisine santé, savon naturel, jardinage bio, groupe de cyclistes, etc. Petite restauration et produits bios.

Prix : 3€ à 5 € par activité

Inscription à partir du 26 mars, par mail : info@larbreasoi.be ou au 0486 98 98 92

Programme disponible à partir du 26 mars sur le site du Beps : http://www.bepsdurbuy.be
Lieu : Ancien Prèsbytère,
Rue Des Martyrs 27, 6987 Marcourt

## Services de garde

Consultez le site www.santefamenne.be pour connaître les services de garde.

### Médecins

Les jours ouvrables (du lundi au vendredi), à partir de 19h jusqu'à 8h le lendemain, un service de garde en médecine générale est assuré par les communes de Rendeux et de Hotton.

En cas d'appel durant ces heures, le répondeur téléphonique de votre généraliste vous indiquera le médecin qui assure la garde à ce moment.

Si vous appelez le 1733, vous serez également dirigé vers le médecin de garde.

Les WE et jours fériés pour appeler un médecin de garde en Province de Luxembourg, contacter le 1733, N° d'appel unique.

- Le PMG fonctionne uniquement sur rendez-vous du vendredi soir 20h au lundi matin 8h (les jours fériés de la veille 20h au lendemain 8h).
- Les rendez-vous se prennent en composant le 1733.
- N'oubliez pas de vous munir d'une vignette (et si disponible, la carte d'identité du patient).

### **Pharmaciens**

Trouvez une pharmacie de garde près de chez vous. http://www.pharmacie.be

Grâce à l'outil de recherche sur cette page d'accueil, vous pouvez facilement et très rapidement trouver une pharmacie de garde près de chez vous.

### Collecte de sang

#### **MARCHE**

Service de Transfusion Rue du Vivier, 24 - 6900 AYE Les mardis 17, 24, 31/03, 07, 14 et 21/04/2020 de 15h00 à 19h30

### **Vétérinaires**

### Petits animaux

La garde commence le samedi 12h et se termine le lundi à 8h.

### 15/03/2020

COLMAN Nicolas - Hollogne

0499/523528

### 22/03/2020

Delacharlerie - Baillonville

086/321277

### 29/03/2020

POIRRIER Béatrice - Marche

084/31.25.27

### 05/04/2020

DETHIER - Hampteau 0496/707570

12/04/2020

WALHIN Louis-Jo - Aye 0495/214.882 **13/04/2020** 

HUBIN Sabine - Marche 084/31.25.27 **19/04/2020** 

LEBOUTTE Cédric - Hollogne

0499/523525

### Animaux de rapport et de compagnie 15, 29/03 et 12 et 13/04/2020

BALTHAZARD - Hotton 084/31.15.41 BURON - Amonines 0495/54.04.60 MASCETTI - Rendeux 0474/51.81.92

### 22/03, 05 et 19/04/2020

WALHIN - Aye 0495/21.48.82 LEGROS - La Roche 084/34.50.15 GEORGES - Champlon-Fam. 084/31.15.41

### Calendrier de l'O.N.E.

### Prochain passage du car de l'ONE le vendredi 10 avril 2020.

Les consultations se font uniquement sur rendez-vous.

Pour tout renseignement pratique (horaire de passage, prise de rendezvous, ...) n'hésitez pas à me contacter au 0499/57.26.43

Le docteur de Maesschalck assure les consultations au car.

Votre TMS: Sylvia De Block

# Agenda des manifestations

Dimanche 15 mars	Château de Deulin	Concours de pêche à la truite dans l'étang	ASBL «La Rousse» 0491/130.196
Jeudi 19 mars	Ecole communale de Rendeux	Festival «A travers champs» cinéma	MCFA 0495/546.952
Samedi 21 mars	Nohaipré	Ouverture de la pêche à la truite et repas chez Josiane	Les Amis de l'Ourthe 0479/562.741
Samedi 21 mars	Marcourt	Ouverture de la pêche à la truite sur le ruisseau de l'Isbelle	ASBL «La Rousse» 0491/130.196
Samedi 28 mars	Moulin de Bardonwez à Rendeux	Stage de formation photos nature et animalière par Fred Arnould	CCTN 0471/490.666
Dimanche 29 mars après-midi	Manège de «La Golette»	Vide dressing	La Golette 0478/327.269
Vendredi 3 avril	Salle Schérès à Rendeux	Bourse de puériculture	La P'tite école 084/47.79.99
Samedi 4 avril	Moulin de Bardonwez à Rendeux	Stage de formation photos nature et animalière par Fred Arnould	CCTN 0471/490.666
Dimanche 5 avril	Salle Schérès à Rendeux	Chasse aux œufs	Comité des fêtes RRH 0473/392.761
Dimanche 5 avril de 8h à 18h	Marcouray	16 <sup>ème</sup> Brocante	Comité des fêtes de Marcouray 0473/333.154 0476/201.679 084/41.37.45
Lundi 6 avril de 14h à 16h	Salle du conseil communal	Initiation aux smartphones, tablettes, ordinateurs portables	CCCA 084/47.76.67 – 0496/255.161
Du 6 au 10 avril	CIRAC à Marcourt	Stage de Pâques «Main dans la main verte»	CIRAC 084/47.72.11
Samedi 11 avril	Moulin de Bardonwez à Rendeux	Stage de formation photos nature et animalière par Fred Arnould	CCTN 0471/490.666
Samedi 11 avril à 19h00	Château de Rendeux	Chasse aux œufs	ASBL «La Rousse» 0491/130.196
Dimanche 12 avril à 11h30	Chéoux	Chasse aux œufs	Comité des fêtes de Chéoux 0472/410.866

